

Marseille, le 06 mars 2025

**Extrait compte rendu de la réunion du Conseil du
Département Informatique et Interactions n°92
qui s'est tenue le vendredi 07 février 2025 à 14h00**

Réunion présidée par Cyril TERRIOUX, directeur du département.

Étaient présents : Cécile CAPPONI – PR, Isabel DEMONGODIN – PR, Jean-Luc MARI – PR, Rachid OUTBIB – PR, Marc ALLAIN – MCF, Line JAKUBIEC-JAMET – MCF, Benjamin MONMEGE – MCF, Noël NOVELLI – MCF, Nicolas PRCOVIC, Marius ROLLAND - CD-CME, Gisèle FIOL – IATSS, Louis BREUER – usager.

Étaient excusés : Frédéric BÉCHET – PR, Nadia CREIGNOU – PR (procuration JL Mari), Djamel HABET – PR (procuration JL Mari), Alexis NASR– PR, Leonor BECERRA-BONACHE – MCF, Séverine FRATANI – MCF, Raquel URENA-PEREZ – MCF , Maxime BERGER – usager, Nathan TAOUREL – usager, Andreï UNCHESEL (procuration L. Breuer), Laurence MOURET – PR - Doyenne de l'UFR Sciences- invitée permanente, Sylvain SENE – Directeur du LIS, invité permanent.

Invités :

Secrétaire de séance : Gisèle Fiol

Ordre du Jour :

- 1/ Informations du directeur,
- 2/ Validation PV n°91,
- 3/ Postes ATER pour 2025-2026,
- 4/ Votes sur les modifications de l'offre de formation,
- 5/ Questions diverses.

1/ Informations du directeur

- Cérémonie de remise des diplômes de master :

La faculté des Sciences souhaite changer les pratiques et étendre la remise des diplômes à tous les étudiants de masters. Actuellement cette remise était destinée uniquement aux majors de mention et de parcours. La date a été fixée au jeudi 3 avril. La cérémonie pour les non-majors sera gérée par chaque département de 15h00 à 17h30, celle des majors par l'UFR à partir de 18h.

- Coaching EC - Mise en place d'une expérimentation (EDT).

Un coaching va être mis en place par l'École de Développement des Talents (EDT). Le public visé sont les enseignants-chercheurs rencontrant des difficultés. L'idée est de les accompagner, par exemple, dans leurs démarches d'améliorations de leur dossier pour ceux qui n'arrivent pas à passer MCF HC et/ou PR ou encore de les aider à répondre aux évolutions du métier, tout cela dans un espace neutre et confidentiel pour élaborer des questions liées à leur activité, carrière ... Les coachs seraient issus de l'enseignement supérieur et de la recherche.

- Travaux dans les locaux du département St Charles

Changement de l'ensemble des velux dans les locaux de la direction du DII. Le département sera fermé au public entre le 24 février et le 10 mars.

2/ Validation PV n°91

Le PV n°91 est validé après corrections avec 16 votants dont 3 procurations

- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- POUR : 16

3/ Postes ATER pour 2025-2026

Le calendrier de la campagne :

- Remontée des fiches de postes : 12 février 2025
- Dépôt des dossiers : 10 mars au 2 avril 2025 (DEMETER)
- Commission ad hoc : 7 avril au 16 mai 2025
- CaCR : 5 juin 2025
- Prise de fonction : 1er septembre 2025

Le DII dispose de :

- 1 poste à 50 %
- 9 postes à 100 %
 - ✓ 6 postes (5 LIS 27 / 1 institut Fresnel 61)
 - ✓ 1 poste susceptible d'être vacant
 - ✓ 2 postes pérennes

Il est proposé la répartition et les profils d'enseignements suivants :

- **Section 27 (LIS) :**
 - ✓ 5 postes à 100 %
 - ✓ 1 poste à 50 %
 - ✓ 1 poste à 100 % susceptible d'être vacant

Profil

- Principales filières de formations concernées : Portails Descartes et Curie - Licence et Master Informatique
 - Objectifs pédagogiques : Les enseignements du département sont dispensés sur Aix-en-Provence, St-Charles et Luminy pour les portails et la licence et sur St-Jérôme et Luminy pour le master. La personne recrutée aura vocation à intervenir sur un ou plusieurs sites dans les enseignements techniques ou fondamentaux de portails et de licence. Elle pourra aussi intervenir en master dans des enseignements proches de sa thématique de recherche.
 - Sites d'enseignement concernés : Luminy, Saint Charles et Saint Jérôme à Marseille et Montperrin à Aix
- **Section 61 :**
 - ✓ 1 poste à 100 % (institut Fresnel)
 - ✓ 2 postes à 100 % (institut Fresnel ou LIS)

Profil

- Principales filières de formations concernées : Portail Curie, licence informatique, licence SPI, Master Électronique, Énergie Électrique, Automatique (EEEA), Master Traitement du Signal et des Images (TSI)
- Objectifs pédagogiques : La personne recrutée interviendra dans les enseignements de traitement du signal et des images, d'informatique industrielle et de programmation des filières mentionnées ci-dessus. Elle devra s'investir tout particulièrement dans des TD/TP du parcours SITER de la licence SPI et du master TSI.
- Sites d'enseignement concernés : Saint Jérôme, Saint Charles et Luminy à Marseille et Montperrin à Aix

Isabel Demongodin souhaite que les 3 profils pédagogiques soient différents et sans fléchage de laboratoire. Rachid Outbib souhaite le même profil pour les 3 postes en 61^{ème} avec 1 poste FRESNEL et 2 postes LIS.

Il est décidé de modifier le profil d'enseignement avec un profil plus large et de mettre les 3 postes en double labo, ou 1 FRESNEL et 2 LIS.

4/ Vote sur les Modifications de l'Offre de Formation

Il est rappelé que les modifications doivent être faites à coût constant par diplôme.

Les modifications autorisées sont :

- ✓ Erreurs manifestes ayant un impact sur la réussite étudiante
- ✓ Ouvertures à l'alternance
- ✓ Transformations ou créations induites par une disposition réglementaire
- ✓ Modifications de maquettes ou créations de parcours dans le cadre des projets structurants
- ✓ Créations de parcours ou modifications de maquettes dans le cadre de développement de la politique de coopération internationale

Le calendrier :

- 28 février 2025 : Validation au niveau UFR
- mai 2025 : Validation au niveau CFVU

Demandes de modifications en L3 SPI – Parcours EEA

- Remplacer l'UE PPPE 3 par une UE PPPE 3 / Alternance
- Passer l'UE au S6
- Passer l'UE Transition énergétique et développement soutenable au S5

Bilan : 0 h eq TD

Demandes de modifications en L3 SPI – Parcours SITER

- Introduction aux télécoms : 4 crédits → 3 crédits
- Télécoms et routage : 7 crédits optionnels → 4 crédits obligatoires
- Traitement des images numériques et interactions physiques : 7 crédits optionnels → 4 crédits obligatoires

Bilan : -33 h eq TD

Demandes de modifications en Licence Informatique

Parcours DLMI (S6) :

- Probabilités 2 : option → obligatoire
- Introduction à l'apprentissage automatique : obligatoire → option
- Ajout de nouvelles options :
 - Cybersécurité
 - Introduction à la vérification
 - Intelligence artificielle symbolique

Bilan : 0 h eq TD

Demandes de modifications en Master Informatique

Changements sur ECUE en options :

- M1 :
 - S1 : ajout de Programmation Fonctionnelle pour FSI
 - S2 : ajout de Calculabilité avancée pour FSI, GIG et IAAA
- M2 IAAA :
 - Ajout d'une ECUE du Master DS comme option du S3

Bilan : -28h eq TD

Changement BCC M2 IAAA :

IAAA											
	Calculé S3	Calculé S4	Mathématiques pour l'intelligence artificielle	Modèles de langage	Apprentissage automatique 1	Deep learning	Méthodologie	Modélisation et résolution pour l'optimisation	Option	Communication scientifique	Stage
Maîtriser et mettre en oeuvre les fondements de l'app. auto.	11	0	2	2	2	2	0	3	0	-	-
Maîtriser les aspects avancés de l'apprentissage automatique	10	0	0	0	0	0	0	0	10	-	-
Maîtriser les protocoles expérimentaux en apprentissage	9	0	0	1	1	1	1	0	5		
Expérimenter la recherche et développement	0	30	0	0	0	0	0	0	0	12	18
	30	30									

Coût = 0h eq TD

Demands de modifications pour les licences professionnelles.

L'établissement a constaté que les BCC de certaines licences professionnelles (dont la LP MEP) ne respectaient pas le cadrage AMU. En conséquence, les responsables de la LP MEP proposent de remplacer les BCC « Maîtriser des outils numériques » (S5) et « Déployer un projet de maintenance » (S6) par un BCC « Maîtriser la maintenance en intégrant des outils numériques » à chaque semestre.

Le directeur soumet au vote les demandes de modifications avec 16 votants dont 3 procurations

- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0
- POUR : 16

Les demandes sont validées à l'unanimité.

5/ Questions diverses

Cyril Terrioux rappelle les dates des prochains conseils de département :

- Vendredi 14 mars 2025
- Vendredi 18 avril 2025
- Vendredi 16 mai 2025
- Vendredi 13 juin 2025
- Vendredi 11 juillet 2025

Isabel Demongodin demande s'il y a eu un retour des demandes de FIP2025. Cyril Terrioux répond que la demande de Moussa Labbadi « *Projet Systèmes Embarqués en Mécatronique* » a été classée en 4^{ème} position au niveau de l'UFR et qu'à ce jour, le retour de l'établissement n'est pas connu.

Marius Rolland demande s'il est prévu d'évaluer la pertinence de l'expérience des BCC ou pas. Cyril Terrioux répond que ce sera fait en interne pour la partie informatique. L'UFR regardera certainement à l'issue des résultats du 1^{er} semestre. « Les taux de réussites parleront d'eux-mêmes ». Il rappelle que l'UFR a fait de la sensibilisation au niveau des jurys pour qu'ils soient vigilants.

La séance est levée à 16h35

